

La Brève du 16 mars 2018

Inégalités Femmes/Hommes : rapport de la DEPP

Les enseignants titulaires du secteur public de sexe féminin perçoivent, en 2015, un salaire net inférieur de 13,9 % à celui de leurs homologues de sexe masculin.

Les choix ou contraintes de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle participent au creusement des inégalités salariales à partir de la naissance des enfants.

La problématique de la vie familiale peut encore contribuer à une moindre présence des femmes dans les classes « à enjeux » du lycée, première et terminale, ainsi que dans les classes post-bac, également associées à des conditions de rémunération plus favorables.

Il reste encore du chemin...



Droits des femmes : un référent égalité dans chaque établissement scolaire AEF

"Éduquer à l'égalité dès le plus jeune âge": Un **"référént égalité"** sera nommé dans chaque **établissement scolaire**. L'ensemble de la communauté éducative sera formé à la déconstruction des préjugés et à la prévention du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles.

La "mallette des parents" intégrera des outils relatifs à l'éducation à la sexualité, les usages d'Internet et du numérique, la lutte contre le cyberharcèlement et l'exposition précoce à la pornographie. Instaurer la parité dans les instances représentatives des élèves.

Si tous les adultes deviennent référents, pourquoi s'embêter d'un référent ? ...



Détention et accès au travail : les déclarations du président de la République. AEF

« La formation doit également être offerte aux condamnés qui ne peuvent pas être laissés à l'écart des dispositifs de droit commun. Il y a, sur ce sujet, une vraie responsabilité des régions, a-t-il insisté en dénonçant "certains exécutifs régionaux" qui, depuis le transfert de cette compétence autrefois exercée par l'État, ont décidé parfois, pour faire des économies, de se désengager des structures d'accès au droit, d'abandonner le financement de ces mesures pourtant indispensables ».

Si on veut insérer, il faut former, c'est pourtant simple...



La France toujours championne du Monde des inégalités OCDE et Cour des Comptes

La France se singularise parmi des pays de l'OCDE où les inégalités ont globalement fortement baissé. D'autre part elle reste un mystère : comment être championne des inégalités sociales à l'école quand on est aussi le pays qui dépense le plus en dépenses sociales publiques ? Ou encore quand on est au deuxième rang mondial pour l'accès au pré scolaire ?

En général également, les pays de l'OCDE ont réduit de 13% l'effet social dans les résultats scolaires. Les baisses sont sensibles au Brésil, en Allemagne ou aux Etats-Unis, qui deviennent un bon exemple de la réduction des inégalités.

Mais tous ces bons points ne concernent pas la France. Celle-ci se distingue par une inégalité d'accès à l'éducation qui reste parmi les plus élevées du monde. C'est en France que le niveau social explique le plus le niveau scolaire selon l'OCDE.

Vive l'école !...



Est-ce rentable d'investir dans l'école pour l'ensemble de la société ?

« Absolument. Mais ce n'est pas forcément reconnu en France où la tradition de l'école pour l'élite est très forte. Pisa montre qu'excellence et équité ne sont pas contradictoires.

La France paie un coût énorme avec son système éducatif qui sélectionne et qui oublie de nombreux jeunes. Le fort taux de chômage par exemple est aussi un échec du système scolaire. Le coût peut être énorme quand on ne réussit pas à construire un système éducatif qui s'occupe de tous les élèves y compris ceux qui ont des difficultés à réussir. »

En France, les riches qui ont les mêmes droits de réussir mieux que les autres...



Ecrire à l'école : dossier de l'Ifé

« Il est recommandé de **ne pas attendre la maîtrise des accords par les élèves pour leur donner des occasions d'écrire** des textes. Une piste de réflexion proposée consiste alors à porter la réflexion « sur la gestion de l'orthographe en production d'écrit, y compris en production de texte, mais aussi, et surtout, sur la nécessité de produire des écrits, et pas seulement de copier, même avant de maîtriser le code.

C'est l'intérêt qu'on porte à ce que veulent dire les élèves qui les encourage à mieux observer les règles de l'écrit, qui sont ainsi progressivement intériorisées. **Les élèves sont tous en capacité de résoudre eux-mêmes les problèmes auxquels ils sont confrontés.** »

Les élèves apprennent par eux-mêmes si les enseignants le leur permettent...

